# INTÉGRER DE NOUVEAUX COLLABORATEURS – LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

**ORGANISATEUR(S) :** GUID'ASSO DORDOGNE

**THÈME :** LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Initiation | Gratuit | 3 heures | Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

**Objectif :**

L'accueil d'un nouvel employé doit être opéré avec méthodologie. L'intégration garantie de meilleures performances au travail, plus d'efficacité et une satisfaction accrue des employés, ce qui augmente le taux de motivation et de maintien du personnel. En d'autres termes, une intégration complète profite à tous !

**Programme :**

Cet atelier aura pour tâche d'accompagner les associations dans la mise en place de process favorisant l'intégration sociale et professionnelle du nouvel employé.

*Une formation du collectif Guid'Asso 24*

# INTÉGRER DE NOUVEAUX COLLABORATEURS – LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

Guid'Asso Dordogne

## DATE(S) DE LA FORMATION

**10 septembre 2025**
14H00 - 17H00

## LIEU DE LA FORMATION

44 rue du Sergent Bonnelie
24000 PÉRIGUEUX

## POUR S'INSCRIRE

0783132893

vieasso24@profession-sport-loisirs.fr

https://forms.gle/W7tgxmJ5TA591FDG9

## STRUCTURE FORMATRICE

GUID'ASSO DORDOGNE

Voir la présentation de cette structure

Formation financée par :

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

FDVA Fonds pour le développement de la vie associative